

RÉSUMÉ

Durant la période qui a suivi la tenue du concile Vatican II (1962-1965), l'Église catholique a vu naître plus de 750 nouvelles communautés religieuses dans pas moins d'une quarantaine de pays à travers le monde. Parmi elles, nous retrouvons lesdites communautés nouvelles plurivocationnelles, représentant environ 24 % de l'ensemble. Composées d'hommes et de femmes, elles réunissent en une même appartenance communautaire et juridique des fidèles représentant l'ensemble des états constitués dans l'Église : des ministres ordonnés, en l'occurrence diacres et prêtres, des personnes laïques, célibataires ou mariées – dans certains cas avec leur famille –, ainsi que des personnes célibataires consacrées à Dieu au moyen des conseils évangéliques (chasteté, pauvreté, obéissance). Leur idéal : la communion des états. En cela, elles disent trouver dans l'enseignement de Vatican II leur source d'inspiration et de légitimation.

Tandis que pour nombre de fondations plurivocationnelles l'expérience pluriétatique est marquée par des réussites, d'autres communautés, en revanche, ont connu des difficultés notables. L'idéal de la communion des états fut marqué par diverses formes et divers degrés de confusions et de tensions entre les états représentés. Quelle est la source, l'origine ou la cause des difficultés rencontrées et, le cas échéant, y en aurait-il plusieurs ? Quelles seraient, dès lors, les voies de résolution à envisager ? Prenant en compte les aspects psychosociologiques et canoniques liés à la problématique, l'étude se concentre prioritairement sur les aspects théologiques, notamment ecclésiologiques, impliqués. Sur ce plan, la notion d'« état » se révèle centrale et constitue la porte par laquelle les questions sont abordées.

Partant des hypothèses attribuant les confusions et les tensions expérimentées à des méconnaissances identitaires de la part des membres concernés, à des lacunes définitoires relatives aux diverses notions étatiques employées, puis à la présence implicite mais agissante de principes, théoriques et pratiques, présidant à la détermination des états,

l'étude présente une analyse de la notion d'« état » au concile Vatican II dans le but ultime d'éclairer, à la lumière du Concile, la problématique initiale.

Passant en revue, à l'aide d'une grille d'analyse en dix catégories thématiques, l'ensemble des textes conciliaires se reportant à l'état des clercs, à l'état des laïques, à l'état des religieux, puis à l'état du célibat sanctionné par l'Église et à l'état du mariage sacramentel, le parcours proposé permet d'étayer une série de trois thèses relatives à l'enseignement de Vatican II au regard des états des fidèles, d'où ressortent un nombre équivalent de recommandations conclusives adressées aux communautés nouvelles plurivocationnelles.

Premièrement, le Concile, grâce aux traits caractéristiques, communs et particuliers, qu'il attribue aux différents états concernés, permet d'éclairer positivement les méconnaissances identitaires pointées au départ. À cet égard, la contribution de l'étude consiste à mettre en relief ces traits caractéristiques disséminés à même les textes conciliaires. Il en ressort une première recommandation, consistant à connaître les traits de chacun des états, à partir des textes conciliaires, lus et interprétés au moyen des présentations descriptives offertes dans cette étude.

Deuxièmement, le Concile, en ce que ses textes comportent un certain nombre d'imprécisions langagières et de lacunes définitoires, peut potentiellement ou possiblement contribuer aux confusions et aux tensions expérimentées. À cet égard, l'étude contribue à la résolution des difficultés visées en proposant des distinctions et des définitions palliatives. Il en ressort une seconde recommandation, consistant à faire un usage éclairé des notions se reportant aux états des fidèles, usage qui commande, au préalable, d'avoir distingué clairement et défini de manière univoque les termes employés.

Troisièmement, le Concile, sans offrir de solutions immédiates, témoigne de la présence souvent implicite de déterminants principaux de nature diverse et de questions irrésolues requérant d'être traitées. À cet égard, l'étude contribue à la résolution des difficultés visées en pointant une série de huit principes en cause, en en nommant leurs multiples natures, en les rattachant aux divers états impliqués, puis en exposant les questions litigieuses qui s'y rapportent. Il en ressort une dernière recommandation, consistant à reprendre l'exercice mené et à tenter de trouver, sur cette base, des solutions appropriées.

Enfin, de manière prospective et critique, l'étude s'intéresse aux notions de « communauté nouvelle plurivocationnelle », de « communion des états [de vie] » et de « laïques consacrés », en plus de proposer des axes théologiques et des avenues canoniques au profit des couples mariés engagés au sein des fondations plurivocationnelles.